

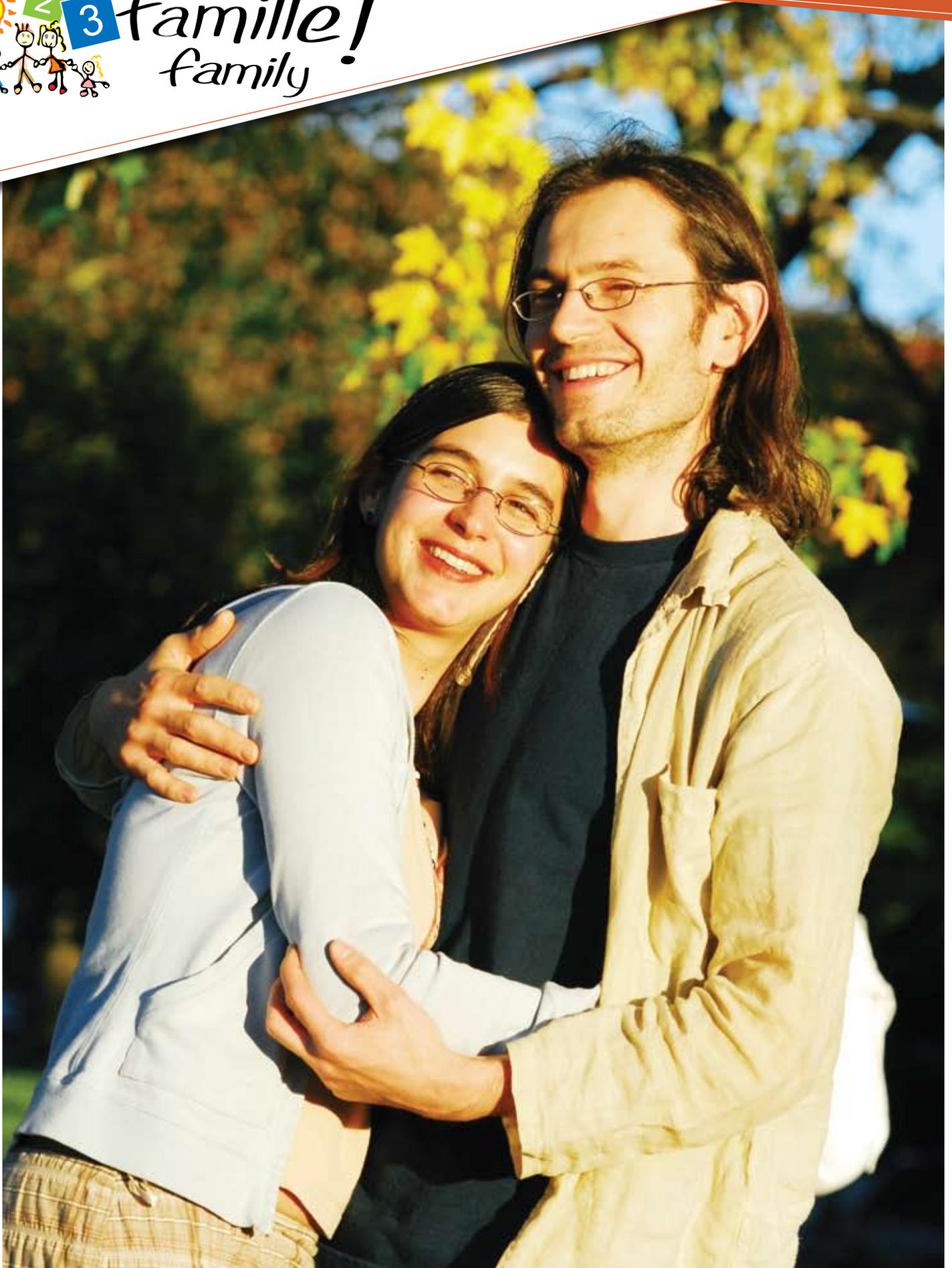


PLAN D'ACTION



*famille!*  
*family*





# Table des matières

MOT DU MAIRE .....	4
MOT DES CONSEILLERS DE L'ARRONDISSEMENT .....	5
UN PLAN D'ACTION POUR LES FAMILLES DE L'ARRONDISSEMENT .....	7
AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS, MESURES ET ÉCHÉANCIER .....	8
Axe 1 – L'habitation .....	8
Axe 2 – La sécurité .....	8
Axe 3 – La circulation et le transport .....	9
Axe 4 – Le milieu de vie .....	9
Axe 5 – Les sports, les loisirs et la culture .....	10



## Mot du maire

Chères familles,

Au nom des élus, des partenaires et de tout le personnel de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG), c'est avec plaisir que je vous présente notre Plan d'action pour les familles.

Pour un arrondissement comme le nôtre, qui regroupe des citoyens issus des communautés culturelles du monde entier, la famille constitue le plus important point commun. C'est

l'élément rassembleur par excellence de notre communauté et la lecture de ce Plan d'action vous permettra de constater que les familles sont plus que jamais au cœur des gestes que pose quotidiennement notre arrondissement.

Je tiens à remercier les familles et les organismes de l'arrondissement qui ont participé à l'élaboration de ce Plan d'action. Votre présence lors des séances de remue-méninges de l'automne dernier ainsi que les nombreuses suggestions que vous nous avez fait parvenir par la poste et par courriel ont permis d'amasser quelque 700 propositions d'actions pour nos familles. Elles furent analysées, regroupées et parfois fusionnées afin d'établir des axes d'intervention, des objectifs et des mesures. En bout de ligne, nous vous présentons ce Plan d'action contenant non moins de 50 mesures concrètes qui seront réalisées à court et à moyen terme.

Il s'agit pour nous d'un engagement sans précédent qui représente un véritable chantier pour les familles de l'arrondissement. Toutes les ressources dont nous disposons seront mises à contribution, car ce Plan d'action touche à la fois aux questions de l'habitation, de la sécurité, du transport, des sports, des loisirs et de la culture. De plus, un comité de suivi, présidé par le conseiller Marcel Tremblay, verra à assurer l'atteinte de nos objectifs.

Permettre aux familles de grandir dans un milieu de vie stimulant est l'un des objectifs fondamentaux de notre administration. Avec ce Plan d'action nous démontrons clairement que nous prenons tous les moyens mis à notre disposition pour y parvenir.

Bonne lecture,



Michael Applebaum  
Maire de l'arrondissement

# Mot des conseillers de l'arrondissement



Marcel  
Tremblay

Conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce  
Responsable du sous-comité de suivi du Plan d'action famille

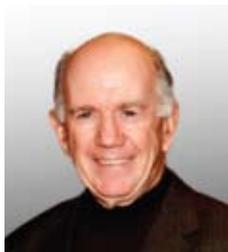
« Je suis convaincu que le développement de notre arrondissement passe par le bien-être de nos familles, là où grandissent les citoyens de demain et où se transmettent les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité. Soyez assurés qu'à titre de responsable du sous-comité de suivi, je travaillerai chaque jour à la réalisation de notre Plan d'action. »



Marvin  
Rotrand

Conseiller du district de Snowdon

« Développer des services adaptés aux besoins de nos familles pour construire un milieu de vie des plus stimulants est un objectif fondamental pour notre arrondissement et cela requiert la contribution de tous. »



Warren  
Allmand

Conseiller du district de Loyola

« C'est grâce au travail des citoyens et des organismes qui ont participé aux séances de consultations que nous avons pu réaliser ce Plan d'action. Les mesures que nous mettons de l'avant prouvent que nous avons entendu votre voix. »



Francine  
Senécal

Conseillère du district de Côte-des-Neiges

« Les mesures et les actions présentées dans ce document représentent une contribution dynamique à la mise en œuvre de la politique familiale de la Ville de Montréal, car notre arrondissement est engagé plus que jamais envers nos familles. »



Saulie  
Zajdel

Conseiller du district de Darlington

« Notre Plan d'action va bien au-delà des déclarations de principes. La table est mise... à nous maintenant de livrer la marchandise et de poser des gestes concrets pour nos familles! »

1 2 3 famille!  
family



# Un plan d'action pour les familles de l'arrondissement

## Présentation

Le chantier famille dans l'arrondissement de CDN-NDG a été entrepris en février 2007. Un premier document de travail, le Cadre d'intervention famille, a été élaboré par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social avec la collaboration de toutes les directions de l'arrondissement en juillet.

Dès le dépôt du Cadre d'intervention famille, un « sous-comité sur la famille » a été formé afin de démarrer les travaux qui ont mené à l'adoption d'un Plan d'action. Ce sous-comité est présidé par l'élu responsable du dossier pour l'arrondissement, M. Marcel Tremblay.

Le Plan d'action famille de l'arrondissement porte sur les thèmes suivants : « l'habitation », « la sécurité », « la circulation et le transport », « le milieu de vie » et « les sports, les loisirs et la culture ». Ainsi, les thèmes suggérés par le secrétariat du Sommet de Montréal dans le document *Cible et plan local d'action famille – guide dédié aux arrondissements* ont été retenus.

En octobre, quatre séances de remue-méninges ont été organisées auxquelles étaient conviés tant des organismes du milieu que des parents résidant dans l'arrondissement. Tous les participants étaient invités à discuter en table ronde de chacun des axes d'intervention retenus et à formuler des mesures pour le Plan d'action famille. Des annonces dans les journaux ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement invitaient également les citoyens à faire parvenir leurs commentaires.

L'ensemble des idées a fait l'objet d'un premier tri. Certaines ont été jugées irréalisables compte tenu de l'ampleur du projet et des coûts afférents, en dehors du champ de compétences de l'arrondissement, hors des paramètres d'un plan d'action famille ou trop générales ou trop vagues. Toutes ces idées ont toutefois été conservées pour une analyse subséquente. Les idées retenues ont ensuite été soumises aux directions concernées de l'arrondissement. À partir de ces idées et du plan de travail à court et moyen terme de chacune des directions, des orientations et des mesures ont été élaborées pour chaque axe d'intervention et constituent le présent Plan d'action.

La version complète du Plan d'action incluant le portrait statistique des familles de CDN-NDG et le Cadre de référence famille de la Ville de Montréal est disponible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg](http://ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg).



## Axes d'intervention, objectifs, mesures et échéancier

Le Plan d'action famille de l'arrondissement porte sur les thèmes suivants : « l'habitation », « la sécurité », « la circulation et le transport », « le milieu de vie » et « les sports, les loisirs et la culture ». Nous retenons ainsi la plupart des thèmes suggérés par le secrétariat du Sommet de Montréal dans le document *Cible et plan local d'action famille – guide dédié aux arrondissements*.

### AXE 1

#### L'HABITATION

##### Objectifs

- Améliorer l'accès universel aux bâtiments
- Améliorer et favoriser l'accroissement du parc de grands logements
- Favoriser l'accès de la famille à la propriété et à des logements abordables de qualité
- Valoriser et favoriser l'occupation intergénérationnelle
- Favoriser l'appropriation du domaine public par la famille (repenser l'utilisation des ruelles, intégrer des parcs aux habitations)
- Répartir équitablement dans CDN-NDG les logements sociaux, les habitations collectives de type coopératif ou en copropriété
- Intervenir sur la problématique des logements insalubres

##### Mesures 2008-2009

- Procéder à une intervention concertée des inspections des logements insalubres
- Réviser les paramètres de zonage visant à favoriser la construction de bâtiments orientés vers la famille, notamment celles à faible revenu

##### Mesures à moyen terme

- Convenir avec la direction de l'habitation de la Ville centre de la réalisation de projets de logements sociaux, de coopératives d'habitation et de copropriétés dans des secteurs ciblés

### AXE 2

#### LA SÉCURITÉ

##### Objectifs

- Contrer la prolifération de graffitis tant sur les espaces publics que privés
- Favoriser des mesures permettant un accès sécuritaire aux parcs, aux ruelles et aux autres espaces publics
- Favoriser une circulation sécuritaire sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement
- Assurer un cadre urbain sécuritaire dans la planification de tout aménagement
- Assurer un cadre urbain sécuritaire dans les quartiers établis et maintenir une participation aux activités de partenariat avec le milieu qui ont pour objectif d'augmenter le sentiment de sécurité des familles

##### Mesures 2008-2009

- Mettre à jour le Plan des mesures d'urgence de l'arrondissement
- Mettre en place un sous-comité ou une commission sur la sécurité urbaine dont l'une des priorités sera de contribuer aux travaux du sous-comité sur la famille
- Mettre en place un sous-comité sur le phénomène des gangs de rue dont le mandat sera d'élaborer un plan d'action concerté sur ce phénomène
- Effectuer des travaux de remplacement ou d'ajout de lampadaires dans certains parcs de l'arrondissement
- Effectuer des travaux de réfection des sentiers au parc MacKenzie-King
- Effectuer des travaux de réfection des sentiers au parc de Kent
- Modifier le réseau d'éclairage d'un tronçon de l'avenue Monkland pour améliorer l'efficacité de plusieurs luminaires de rue

##### Mesures à moyen terme

- Compléter des travaux de réfection des sentiers dans tous les parcs de l'arrondissement
- Compléter les travaux de remplacement de lampadaires dans tous les parcs de l'arrondissement
- Assurer un cadre urbain sécuritaire dans les projets de requalification des Programmes particuliers d'urbanisme Saint-Jacques/Upper-Lachine et Namur/Jean-Talon

## AXE 3

### LA CIRCULATION ET LE TRANSPORT

#### Objectifs

- Maintenir et améliorer la signalisation routière pour une plus grande sécurité des familles
- Maintenir un aménagement sécuritaire et l'entretien adéquat du réseau routier relevant de l'arrondissement
- Faciliter le déplacement sécuritaire des piétons dans les secteurs scolaires
- Porter une attention aux mesures relatives aux stationnements réservés sur rue ayant un impact sur les familles
- Réduction de la présence automobile et réutilisation des espaces de stationnement en espaces verts
- Développer des corridors verts et des liens cyclables favorisant l'utilisation des modes actifs de transport

#### Mesures 2008-2009

- Réfection de certains trottoirs en mauvais état sur le territoire de l'arrondissement
- Construction de saillies de trottoirs aux intersections de plusieurs rues transversales au chemin de la Côte-des-Neiges, de la rue Jean-Talon, au chemin Queen-Mary
- Implantation de mesures d'atténuation de la circulation sur plusieurs rues résidentielles de l'arrondissement (à déterminer)
- Présentation du plan directeur cyclable de l'arrondissement

#### Mesures à moyen terme

- Poursuivre le plan de réfection des trottoirs en mauvais état sur le territoire de l'arrondissement
- Poursuivre le plan d'implantation de mesures d'atténuation de la circulation sur les rues résidentielles de l'arrondissement
- Mettre en œuvre le plan cyclable selon les interventions prévues dans le plan de transport de la Ville

## AXE 4

### LE MILIEU DE VIE

#### Objectifs

- Transformer les quartiers en transition en des lieux de vie complets répondant aux besoins des familles (mixité des fonctions, déplacements actifs et collectifs faciles, présence d'espaces verts ou naturels)
- Favoriser la construction de différents types d'habitation dans les secteurs en développement afin d'éviter la concentration de strates sociales
- Favoriser la complémentarité des affectations (ex. : présence des secteurs d'emplois et institutionnels à proximité des secteurs d'habitation)
- Prévoir une affectation du sol qui favorise l'émergence des nouvelles entreprises dirigées par de jeunes entrepreneurs issus du milieu institutionnel de l'arrondissement
- Aménager des équipements multifonctionnels adaptés aux différents groupes d'âge visés (table à langer, tables de pique-nique, parasols sur les pourtours de piscines, supports à bicyclette, abris contre la pluie, etc.)
- Aménager des espaces verts et des terrains de jeu accessibles aux familles de l'arrondissement
- Mettre l'accent sur l'image de l'arrondissement par la beauté de ses espaces verts et par l'augmentation de la surface végétale autour des nouveaux aménagements
- Promouvoir la préservation des arbres
- Soutenir des initiatives visant la mise en place d'activités d'accueil et d'intégration des nouvelles familles
- Favoriser des actions qui contribuent à rompre l'isolement des personnes, des familles ou des secteurs géographiques
- Soutenir l'action des bénévoles et reconnaître leurs activités
- Soutenir l'accessibilité aux ressources alimentaires
- Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'arrondissement en développant des mesures incitatives encourageant les jeunes de l'arrondissement à s'impliquer et à travailler dans leur arrondissement

#### Mesures 2008-2009

- Élaborer et mettre en œuvre une politique environnementale pour l'arrondissement
- Soutenir la campagne annuelle de propreté de l'arrondissement
- Aménager des jeux d'eau au parc de Kent
- Aménager des jeux d'eau au parc Jean-Brillant
- Réaménager le parc Notre-Dame-de-Grâce
- Réaménager l'aire de détente au parc Jean-Brillant
- Réaménager le parc Roméo-Charrette
- Installer ou remplacer le mobilier urbain dans les divers parcs de l'arrondissement
- Finaliser les mesures réglementaires de l'arrondissement visant à intégrer les préoccupations comprises dans la Politique de l'arbre

#### Mesures à moyen terme

- Compléter le réaménagement de tous les parcs de l'arrondissement
- Mettre aux normes les patageoires et les chalets de parc de l'arrondissement
- Mettre en œuvre le Programme particulier d'urbanisme Namur/Jean-Talon
- Développer des secteurs d'emploi permettant d'accueillir les jeunes entrepreneurs



## AXE 5

### LES SPORTS, LES LOISIRS ET LA CULTURE

#### Objectifs

- Favoriser des projets de nouvelles constructions ou de rénovation des bâtiments communautaires et/ou sportifs qui permettent un rapprochement intergénérationnel et dont la planification de l'aménagement tient compte des familles et des enfants
- Rendre plus accessibles les loisirs familiaux en tenant compte du coût, de l'horaire, de la programmation, de l'emplacement et de la diversité
- Favoriser une tarification particulière pour les familles dans les activités de sports et de loisirs municipaux
- Favoriser des installations sportives et communautaires adaptées aux besoins des familles
- Solliciter la participation de partenaires publics ou privés, permettant d'améliorer l'accès à la pratique d'activités de loisirs, de sports et communautaires
- Consolider les événements rassembleurs existants et élaborer un concept festif propre à l'arrondissement favorisant la participation des familles
- Créer des liens de partenariat entre les organismes communautaires, socioéconomiques et éducatifs et les bibliothèques
- Développer, promouvoir et financer des activités de médiation dans les bibliothèques
- Consolider les projets de médiation culturelle et en développer qui s'adressent à la famille
- Augmenter le pourcentage de spectacles destinés à la clientèle jeunesse
- Intégrer à la programmation des expositions thématiques qui interpellent la famille
- Ajuster les heures d'ouverture afin que les maisons de la culture soient plus accessibles aux familles
- Développer des activités familiales à caractère culturel et patrimonial (du type parcours culturels) destinées aux familles, afin de leur permettre de découvrir leur quartier sous l'angle culturel
- Augmenter la programmation culturelle estivale dans les parcs
- Développer un événement culturel à caractère familial propre à l'arrondissement
- Améliorer l'entretien adéquat des parcs et des espaces verts de l'arrondissement

#### Mesures 2008-2009

- Réaménager la piscine, le pavillon des baigneurs, la piste d'athlétisme, le basketball et les tennis au parc de Kent
- Remplacer l'éclairage du terrain de baseball No 1 au parc Loyola
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'entretien des terrains sportifs de l'arrondissement
- Élaborer et déposer un plan d'orientation portant sur les installations sportives et communautaires ainsi que sur les terrains sportifs de l'arrondissement
- Animer le comité consultatif sur le projet du Centre sportif et communautaire Benny
- Mettre en œuvre la première phase d'un événement public communautaire et culturel identitaire à l'arrondissement
- Repeindre les bandes et les bancs des joueurs et des spectateurs à l'aréna Doug-Harvey
- Évaluer et présenter un portrait de l'offre de services en matière culturelle dans l'arrondissement et y créer une « Table de concertation culture »

#### Mesures à moyen terme

- Élaborer un projet de construction d'une bibliothèque dans le secteur de Notre-Dame-de-Grâce
- Mettre en œuvre le plan d'orientation portant sur les installations sportives et communautaires ainsi que sur les terrains sportifs de l'arrondissement
- Mettre en œuvre la deuxième phase d'un événement public communautaire et culturel identitaire à l'arrondissement
- Produire un rapport sur les possibilités de programmation d'activités sportives et de loisirs durant les jours fériés
- Produire un rapport portant sur la tarification des activités dans l'arrondissement, plus particulièrement pour les familles